

Ces deux amendements vont améliorer le projet de loi. Ils donneront plus de responsabilité à l'ensemble du cabinet en établissant une politique en vertu de laquelle les organismes culturels et les sociétés à vocation scientifique ne pourront pas être rachetés sur la décision d'une seule personne, le ministre responsable; cette responsabilité incombera à l'ensemble du cabinet.

Nous estimons également que le projet de loi devrait donner des directives plus précises à l'agence pour favoriser les investissements par des Canadiens dans des industries canadiennes. Ce sont des amendements importants et j'espérais que les ministériels les jugeraient utiles et susceptibles d'améliorer le projet de loi. Au lieu de cela, nous avons entendu les rares ministériels à intervenir dans le cadre de ce débat nous accuser de tentative d'obstruction systématique. Cela me fait sourire d'entendre certains députés d'en face lancer cette accusation; il y a moins d'un an, certains d'entre eux se sont livrés à des tactiques qui devraient les faire rougir lorsqu'ils osent nous accuser de telles choses.

**M. Nickerson:** Nous avons mûri depuis lors.

**M. de Jong:** Il est surprenant d'entendre les députés ministériels prétendre qu'ils ont tout compris depuis qu'ils ont traversé l'allée centrale. C'est plutôt le contraire, à mon avis.

**M. Blaikie:** Ils ont régressé.

**M. de Jong:** Le gouvernement devrait faire davantage pour favoriser la collaboration des députés, de sorte que l'opposition n'ait pas besoin de recourir à des tactiques pour rejeter un projet de loi, ce qui est l'un des rares moyens à notre disposition pour l'obliger à accepter les modifications que nous proposons; le gouvernement doit également considérer les députés de l'opposition, ainsi que leurs amendements, comme des représentants en bonne et due forme de l'opinion canadienne qui ont de bons arguments à faire valoir, et il doit cesser de rejeter d'office tout ce que nous proposons simplement parce que les bureaucrates dans les coulisses et les quelques ministres puissants disent: non, c'est comme ça et pas autrement, et peu importe ce qu'ils en pensent en face; nous allons faire adopter cette mesure de force, quoi qu'il arrive.

**M. Blaikie:** Les conservateurs font simplement ce que leur dicent les bureaucrates.

**M. de Jong:** Si le gouvernement souhaitait favoriser une attitude de coopération à la Chambre, il devrait commencer à examiner sérieusement les idées que nous proposons. Prenons l'exemple des amendements que nous proposons aujourd'hui; ils visent à renforcer le projet de loi. Ils seront avantageux pour tous les Canadiens et le gouvernement devrait donc les examiner sérieusement et les appuyer lorsqu'ils seront mis aux voix.

**Mme Sheila Finestone (Mount Royal):** Monsieur le Président, il me semble, en regardant les amendements proposés, que l'on devrait désirer tout ce qui est susceptible d'améliorer les conditions et le mode de vie des Canadiens. Il faut utiliser un révélateur pour savoir si la mesure législative est conforme aux valeurs et aux principes fondamentaux qu'il nous incombe de promouvoir au nom de tous les Canadiens.

### *Investissement Canada—Loi*

En ce qui concerne la définition du rôle et de la responsabilité du ministre, il devrait être heureux que les amendements disent, en un sens, que nous voulons lui éviter de porter seul cette charge, qu'il la partage avec d'autres membres du cabinet. Il doit partager la responsabilité d'orienter l'avenir du Canada, à une époque bien particulière de notre histoire et de celle du monde, où il décide d'accueillir à bras ouverts les investissements étrangers.

Nous participons à la concurrence mondiale, à un moment où le monde est dans une passe difficile. Je voudrais porter à l'attention du ministre, et surtout de ses collaborateurs, un article que j'ai lu récemment qui était intitulé: «Le Canada est à vendre, mais où sont les acheteurs?» L'auteur, Deborah McGregor, faisait remarquer que tous les pays en voie de développement sont prêts à l'impossible pour faciliter leur croissance économique et ils semblent accaparer la plus grosse part des quelque 550 milliards disponibles dans le monde pour l'investissement international. En fait, la prolifération des zones franches dans les pays en voie de développement, où les sociétés bénéficient d'avantages fiscaux et d'autres concessions pour produire des biens exportables, crée bien des soucis à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international, car cela ajoute aux difficultés financières de ces pays. À côté de cela, nous pourrions dire que le Canada fait figure de boutique de luxe où les prix sont deux fois plus élevés que dans les boutiques voisines.

Si le ministre est sérieux lorsqu'il dit qu'il veut le bien des Canadiens et souhaite améliorer notre sort, il n'a pas la bonne méthode. S'il acceptait notre amendement, il partagerait les responsabilités avec le reste du cabinet au lieu d'être le seul à décider. Je ferais remarquer au ministre et aux députés gouvernementaux certaines réalités. Ils pensent qu'en changeant simplement le nom d'AEIE en Investissement Canada, nous aurons un afflux de dollars. Qu'ils regardent un peu ce qu'en disait le *Globe and Mail*.

Le premier ministre (M. Mulroney) et les conservateurs ont prétendu que l'AEIE et le PEN ont chassé l'investissement étranger. Ils ont essayé de le prouver en citant les chiffres de Statistique Canada sur l'investissement américain net au Canada. Comme il est bien difficile de réfuter les chiffres de Statistique Canada, je voudrais les leur présenter.

● (1230)

#### L'article continue:

Ces chiffres semblent en effet démontrer que les capitaux américains ont fuit le Canada en 1976, l'année qui a suivi la mise sur pied de l'AEIE, et en 1981-1983 après l'imposition du PEN.

Or, pris en eux-mêmes, ces chiffres nets sont trompeurs car ils se composent de deux éléments tout à fait distincts: les investissements américains directs et réels au Canada (appelés entrées brutes de capitaux par Statistique Canada); et le rachat de filiales américaines par des sociétés canadiennes (appelé sorties brutes de capitaux par Statistique Canada).

Lorsqu'on analyse ces éléments, le tableau diffère sensiblement de celui que brossait M. Mulroney. Car jusqu'en 1982, les entrées brutes de capitaux américains d'investissement direct au Canada n'ont pas cessé d'augmenter—malgré l'AEIE et malgré le PEN. Les entrées brutes ont oscillé entre un milliard et 1.4 milliard de dollars durant presque toute la décennie 1970 avant de monter en flèche durant les années 1980 et 1981.